



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VALLABRIX

Le mercredi 17 septembre 2025

Procès-Verbal

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 12 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 7

Procuration : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Vallabrix régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire Bernard RIEU.

**Présents** : Mesdames Odile PERNIN-VIDAL, Maryse FRAMMERY, Marie-Hélène VAUX et Messieurs Bernard RIEU, Didier FRANÇOIS, Laurent FRANÇOIS

**Représentés** : Vincent MARTINEZ donne pouvoir à Bernard RIEU

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil,

Odile PERNIN-VIDAL a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions

**Nombre de votants** : 7

**Quorum** : 7/5 le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 10

Ordre du jour de la séance

Désignation d'un secrétaire de séance  
Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière séance  
ARRU signature du bail emphytéotique  
Commodat parcelle B 368 mise en place  
Recensement de la population agent recenseur  
Questions diverses

**2025-42- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31 JUILLET 2025**

Le procès-verbal du 31 juillet 2025 n'appelle aucune observation

Approuvé à l'unanimité

**2025-43- ARRU SIGNATURE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE**

Le maire rappelle que le conseil municipal s'est prononcé sur le projet de l'ARRU et la signature d'un bail emphytéotique avec l'association ARRU pour mettre à disposition un terrain communal pour la construction d'un hangar.

Depuis, la CCPU a montré son intérêt pour le projet et s'est proposée pour cautionner le prêt bancaire de l'association. La CCPU envisage également de racheter le terrain à la commune



pour asseoir l'activité de la recyclerie.

Le conseil municipal confirme en tant que besoin la signature du bail emphytéotique à condition que le bail intègre certaines conditions.

Voté à l'unanimité des présents et des représentés.

### **2025-44- PARCELLE B 368 MISE EN PLACE D'UN COMMODAT**

La commune a été sollicitée par deux personnes désireuses de faire des plantations de fleurs et de plantes aquatiques et aromatiques.

Le maire propose de mettre en place un prêt à usage ou commodat pour trois ans sur la parcelle communale cadastrée B 368, située chemin de St Victor dont la superficie est de 3 465 m<sup>2</sup>. Sur cette même parcelle, ENEDIS doit installer un poste de transformation pour le hangar agricole de Mme Villessèche et M Depasse.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la mise en place du commodat.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Ce point a été abordé une décision sera prise ultérieurement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Information sur une bactérie coliforme dans l'eau. Episode terminé, sans gravité.
- ✓ Vente de bois. La dernière coupe s'est vendue un bon prix 22 € le m<sup>3</sup>.
- ✓ L'horloge de l'église a été endommagée par la foudre. Le réparateur est venu et un devis a été demandé pour l'installation d'un paratonnerre.
- ✓ Ecole : la rentrée s'est bien passée. Deux enfants doivent encore être scolarisés. Deux nouveaux projets :
  - Projet de jardin pédagogique côté entrée de l'école.
  - Projet de végétalisation de la cour d'école avec la CCPU  
Mise en place d'un comité de pilotage avant les vacances de la Toussaint
- ✓ Deux manifestations sont prévues au mois d'octobre:
  - Un pot de bienvenue pour les nouveaux habitants du lotissement, le samedi 18 octobre 2025 à 11h30 ;
  - Le concert des Ministrings (jeunes musiciens de Lausanne), Le vendredi 17 octobre 2015 à 18 heures

La séance est levée à 19 heures 30.

La secrétaire de séance,  
Odile PERNIN-VIDAL

Le Maire,  
Bernard RIEU